

# Provence-Alpes-Côte d'Azur Logements locatifs sociaux

État d'avancement au 15 novembre

2019



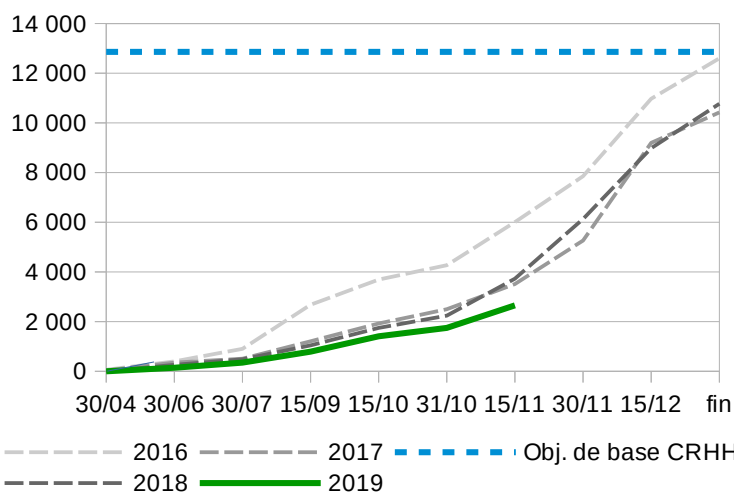
## OBJECTIFS D'AGRÈMENTS

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 31 octobre a ajusté la territorialisation des objectifs fixés le 27 février 2019.

Cet objectif correspond à **13 247** logements qui se décompose en **4 499 (+266)** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **6 088** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 660 (+111)** prêts locatifs sociaux (PLS). Il comprend un objectif de 228 PLAI adaptés.

## ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES AGRÈMENTS

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

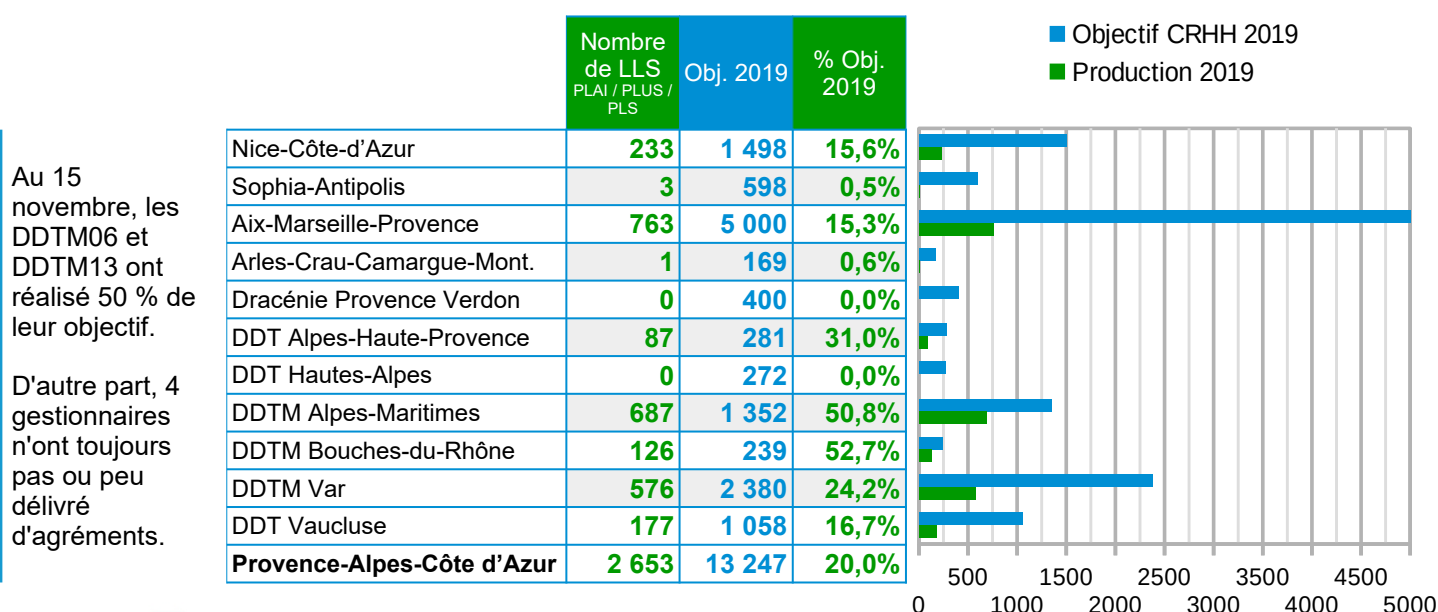


Au 15 novembre, 138 dossiers sont agréés pour **2 653** logements sociaux, soit 20 % de l'objectif (30 % en 2018).

Par ailleurs, 170 dossiers sont programmés pour **3 942** logements.

## ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES AGRÈMENTS PAR TERRITOIRE DE GESTION

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés



Au 15 novembre, les DDTM06 et DDTM13 ont réalisé 50 % de leur objectif.

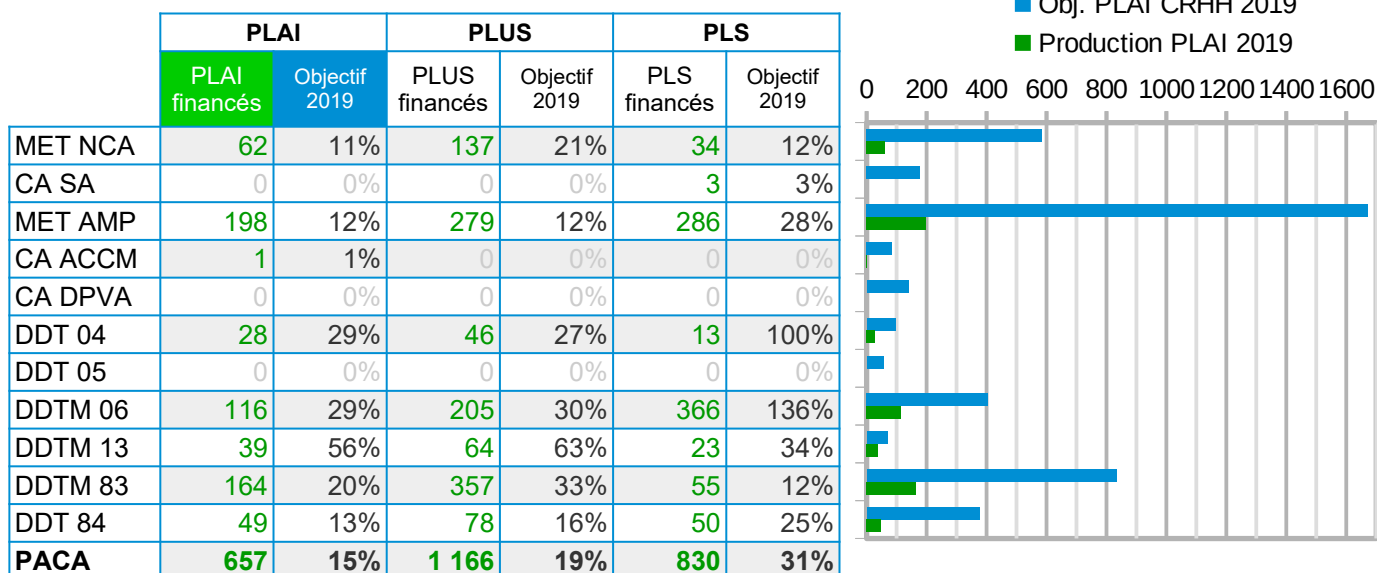
D'autre part, 4 gestionnaires n'ont toujours pas ou peu délivré d'agrèments.

Notes : l'année 2019 est marquée par le renouvellement de la convention pour Dracénie Provence Verdon agglomération (convention de 6 ans 2019-2024 signée le 1<sup>er</sup> août).



## ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES AGRÈMENTS PAR CATÉGORIE DE FINANCEMENT

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés



Au 15 novembre, **657** logements **PLAI** ont été financés pour un objectif de 4 499 (15 %).  
Par ailleurs, **146** logements PSLA (prêt social location-accession) ont été agréés.

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT POUR LES LOGEMENTS PLAI ET PLUS

Les acteurs de l'habitat en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'une stabilité des règles de financement de l'État depuis 4 ans. Les enveloppes territoriales en CRHH sont constituées d'une enveloppe pour les **PLAI**, avec un montant moyen de subvention de **9 800 € / logement**, et une enveloppe gérée en DREAL pour le financement des primes pour les PLUS/PLAI en **acquisition-amélioration**.

Les primes maximales, pouvant être accordées en acquisition-amélioration, ont été fixées suivant les types de situation rencontrées :

- 10 200 € / logement si l'opération contient moins de 15 logements après travaux et présente un coût de travaux supérieur à 1 000 € (HT) / m<sup>2</sup> de surface utile ;
- 6 800 € / logement si l'opération a lieu dans un immeuble construit antérieurement à 1948 ;
- 6 800 € / logement si l'opération est située dans une commune retenue « action cœur de ville » ;
- 3 400 € / logement si l'opération ne répond pas à l'un des trois critères ci-dessus.

	Perspective au 31/10	Consommation AE
Nice-Côte-d'Azur	6 046 200	<b>655 200</b>
Sophia-Antipolis	1 252 200	<b>0</b>
Aix-Marseille-Provence	13 425 600	<b>2 117 200</b>
Arles-Crau-Camargue Mont.	833 000	<b>15 300</b>
Dracénie Provence Verdon	1 372 000	<b>0</b>
DDT Alpes-Haute-Provence	1 117 600	<b>287 800</b>
DDT Hautes-Alpes	548 800	<b>0</b>
DDTM Alpes-Maritimes	2 830 300	<b>1 136 800</b>
DDTM Bouches-du-Rhône	690 410	<b>382 200</b>
DDTM Var	8 163 400	<b>1 919 914</b>
DDT Vaucluse	3 749 000	<b>441 000</b>
<i>Acquisition-Amélioration</i>	<i>(inclus ci-dessus)</i>	
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>40 028 510</b>	<b>6 955 414</b>

Au 15 novembre, près de 7 millions d'euros ont été engagés (FNAP 479) auxquels il faut ajouter 280 010 € d'engagés pour 27 PLAI adaptés (FNAP 480).

## PROGRAMMATION 2019

Au 15 novembre, les gestionnaires des aides à la pierre ont programmé 308 dossiers (**6 595** logements) dans SPLS (dont 138 dossiers déjà instruits pour 2 653 logements).  
En logements, cette programmation représente 50 % de l'objectif réajusté (13 247).

Les dernières perspectives territoriales ne se reflètent pas dans la programmation SPLS.

Une très forte mobilisation des organismes et des gestionnaires est nécessaire pour que les derniers ajustements de programmation et l'ensemble de l'instruction des agréments conduisent à atteindre, a minima, le palier des 10000 logements.

**Source** : Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Infocentre SISAL (Données maîtres d'ouvrage et gestionnaires) – extraction des données le 15 novembre 2019

**Réalisation** : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur – Service Énergie Logement – Unité Production Logements et Foncier

**Contact** : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

**Site internet** : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-agrements-r419.html>

**Dates de référence** : 30 avril (programmation) - 30 juin - 15 septembre - 15 et 31 octobre - 15 et 30 novembre - 15 décembre - janvier (bilan)